

069	UTBM service communication	L'Est Républicain	2 avril 2015
		Vesoul	semaine de l'industrie - apprentissage - témoignage - étudiants

Au bonheur des apprentis

Dans le cadre de la semaine de l'industrie, trois apprentis embauchés sur le site PSA à Vesoul ont témoigné de leurs parcours respectifs.

« Parlez de votre expérience pour essayer autour de vous. Expliquez les bienfaits de l'apprentissage », a enjoint Corine Charbonnel, directrice de l'antenne Pôle emploi Vesoul, à trois apprentis de l'entreprise PSA.

Mardi après-midi, une rencontre avait été organisée sur le site, dans le cadre de la semaine de l'Industrie, avec le secrétaire général de la préfecture de Haute-Saône, Luc Chouchkaieff. Ce dernier a rappelé la volonté du gouvernement d'atteindre le cap des 500.000 apprentis en 2017. « On veut promouvoir l'apprentissage car c'est une voie royale entre le monde de l'éducation et celui du travail », prêche le secrétaire général. « Ça va du CAP jusqu'au master. Sans compter que 7 jeunes sur 10 trouvent un emploi dans les six mois », rappelle-t-il. « L'État doit faciliter cette voie et surtout écouter les retours des apprentis et des employeurs », ajoute-t-il, avant de céder la parole aux apprentis.



■ Trois jeunes apprentis ont témoigné de leur expérience devant le secrétaire général de la préfecture de Haute-Saône.

Photo Justine SIMONIN

Diversité des profils

Trois ont été choisis pour venir témoigner. Agées d'une vingtaine d'années, Cindy Demougeot et Lu Chen suivent une licence pro à l'IUT de Vesoul. « Ce que j'apprends ici, c'est un plus, c'est complémentaire de ma formation théorique », témoigne Cindy, qui a déposé sa demande d'apprentissage via internet. À ses côtés, Lu, jeune étudiante chinoise, est en France depuis cinq ans mais s'exprime déjà dans un français parfait. Elle a été recrutée

au service transport. « On voit concrètement comment ça se passe. C'est utile », explique-t-elle. À ses côtés, Muriel, sa maître d'apprentissage, témoigne de ses grandes qualités et capacités.

« Une licence pro, c'est un niveau recherché. Après, au niveau ingénieur, on met la barre plus haut, mais on apprécie l'expérience », témoigne Michel Kupek, responsable des ressources humaines du site PSA. Justement, Olivier Lamboley est étudiant ingénieur logistique à

l'UTBM de Belfort. Ravi également d'avoir été accueilli chez PSA. « C'était mon choix n° 1 car je voulais travailler dans une grande entreprise. On m'a fait confiance tout de suite et on me confie la responsabilité de projets », indique-t-il, dans un sourire.

Impliqué dans la formation des jeunes, le site vésulien de PSA qui emploie 3.147 salariés a accueilli 15 apprentis, 66 stagiaires, 5 emplois d'avenir et 340 intérimaires par mois en moyenne. L'année 2015 sera dans la même

Apprentissage : aides en vigueur

- ▶ Exonérations partielles ou totales de cotisations sociales.
- ▶ Prime à l'apprentissage d'au moins 1.000 €, versée par le Conseil régional, pour les employeurs de moins de 11 salariés, pour chaque année de cycle de formation.
- ▶ Crédit d'impôts apprentissage : 1.600 € (2.200 € pour les apprentis handicapés) ; pour la 1^{re} année d'une formation de niveau III ou inférieur.
- ▶ Aide au contrat de génération : aide de l'Etat de 4.000 € pendant trois ans. Condition : le jeune apprenti doit être recruté en CDI dans une entreprise de moins de 300 salariés comptant au moins un salarié de plus de 57 ans maintenu dans l'emploi.
- ▶ La nouveauté : une prime de 1.000 € pour les entreprises de moins de 250 salariés qui n'avaient pas d'apprentis ou qui prennent un ou des apprentis supplémentaires. Elle est cumulable avec la prime, versée par le Conseil régional, pour les entreprises de moins de 11 salariés.

veine avec, notamment, 11 contrats de professionnalisation signés lundi.

L'État ne sera pas en reste, a assuré Luc Chouchkaieff, avec trois apprentis embauchés à la préfecture au mois de septembre.

Cécilia CHERRIER